

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2025-107

Date de la convocation : 11/12/2025

Membres en exercice : 24

Membres présents : 15

Membres votants : 19

Le dix-huit décembre deux mille vingt-cinq, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mesdames Danielle ANDREY, Nadège LAMPSON-GUEILLIOT et Messieurs Tony BESANCON, Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX, Bruno DAUPHY, Pierre DEMISSY, Gérald LORFEUVRE, Pierre LAURENT CHAUVET, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, Désiré NANJI, René SALEZ, Vincent THIERION et Benoît SINGLIT.

Représentés : Mme Françoise PAYEN donne pouvoir de vote à Mme Danielle ANDREY, M. Yann DUGARD donne pouvoir de vote à Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Jean DE POUILLY donne pouvoir de vote à M. Pierre LAURENT CHAUVET, M. Pierre POTRON donne pouvoir de vote à M. Vincent THIERION.

Secrétaire de séance : M. Tony BESANCON.

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU BUREAU DU 13/11/2025

Vu l'article 17 « Fonctionnement du bureau » du règlement intérieur de la Communauté de Communes ;

Considérant que le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 13/11/2025 a été transmis à l'ensemble de ses membres ;

Considérant la remarque de M. MANCEAUX Christophe qui n'a pas assisté au vote relatif à l'attribution de subventions dans le cadre du Fonds Commun pour la rénovation du patrimoine bâti ancien ;

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire ADOPTE, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 13/11/2025 avec la modification suivante :

Page 6 – c) Fonds commun pour la rénovation du patrimoine bâti ancien : Proposition d'attribution de subventions

Avant la délibération, la phrase suivante est ajoutée : « M. Christophe MANCEAUX quitte la salle »

Le secrétaire de séance,

Tony BESANCON

Le Président,



Benoît SINGLIT